



Conseil international du Café

103^e session
23 - 25 septembre 2009
Londres, Angleterre

Ordre du jour provisoire

Point	Document
1. Ordre du jour provisoire et calendrier des réunions – à adopter	ICC-103-0 Dispositions prévues pour les réunions
2. Admission d'observateurs – à examiner Le Conseil examinera les demandes d'octroi du statut d'observateurs pour cette session.	verbal
3. Voix et pouvoirs	
3.1 Voix au sein du Conseil pour l'année caféière 2008/09 – à approuver Le Secrétaire fera rapport.	à venir
3.2 Répartition initiale des voix au sein du Conseil pour l'année caféière 2009/10 – à approuver Des documents indiquant la base statistique pour la répartition des voix proposée pour les Membres exportateurs et les Membres importateurs et la répartition initiale des voix pour l'année caféière 2009/10 seront diffusés.	à venir
3.3 Pouvoirs – à approuver Le Président examinera les pouvoirs avec le concours du Secrétariat.	verbal

4. Participation à l'Accord

4.1 Participation à l'Accord international de 2007 sur le Café – à examiner à venir

La date butoir fixée pour la signature de l'Accord de 2007 et le dépôt d'instruments est le **25 septembre 2009**. Le Conseil examinera un rapport sur la participation à l'Accord de 2007 et des projets de Résolutions portant prorogation du délai fixé pour le dépôt des instruments de ratification, d'acceptation ou d'approbation et fixant les procédures d'adhésion à l'Accord de 2007.

4.2 Participation à l'Accord international de 2001 sur le Café – à examiner à venir

Conformément aux dispositions de la Résolution 438, l'Accord de 2001 expirera le 30 septembre 2009. Le Conseil examinera un projet de Résolution portant prorogation de l'Accord de 2001 en fonction de la situation de l'Accord de 2007.

5. Situation du marché du café – à noter à venir

Le Directeur exécutif présentera une analyse de la situation du marché et de l'impact de la crise économique mondiale sur le secteur du café. La dernière estimation officielle de la campagne 2009/10 au Brésil sera diffusée.

6. Conférence mondiale du Café – à examiner ICC-103-1
à venir

Un rapport sur les préparatifs pour la Conférence mondiale du Café qui se tiendra au Guatemala du 26 au 28 février 2010 sera diffusé.

7. Forum consultatif sur le financement dans le secteur du café – à examiner verbal

Un atelier préparatoire sur le Forum se tiendra pendant la semaine de la 103^e session du Conseil. Le Directeur exécutif fera rapport.

8. Préparatifs de mise en œuvre de l'Accord de 2007

8.1 Plan d'action stratégique – à examiner /approuver à venir

Un plan d'action stratégique révisé pour l'Accord de 2007, tenant compte des observations du groupe spécial créé par le Conseil en mars 2009 sera diffusé.

6.4 Stratégie de mise en valeur du café – à examiner/approuver à venir

Une stratégie de mise en valeur du café révisée tenant compte des observations du groupe spécial créé par le Conseil en mars 2009 sera diffusée.

- 9. Programme des activités pour 2009/10 – à examiner/approuver** à venir
- Un programme révisé des activités pour 2009/10 tenant compte des observations sur le groupe spécial créé par le Conseil en mars 2009 sera diffusé.
- 10. Projets de mise en valeur du café** à venir
- 10.1 Projets soumis à l’approbation du Conseil – à examiner et, le cas échéant, à approuver** à venir
- Le Président du Comité exécutif fera rapport sur les projets examinés par le Comité en septembre 2009.
- 10.2 Projets approuvés par le Fonds commun pour les produits de base (FCPB) – à noter** à venir
- Un rapport de situation sur la mise en œuvre des projets approuvés par le FCPB sera diffusé. Le Chef des opérations fera rapport.
- 10.3 Évaluation de l’impact du projet sur le scolyte du fruit du caféier – à examiner** à venir
- Le représentant du FCPB fera rapport sur le résultat de l’évaluation de l’impact du projet sur le scolyte du fruit du caféier.
- 11. Rapport du Président du Comité consultatif du secteur privé (CCSP) – à noter** à venir
- Le Président du CCSP fera rapport sur la réunion du 21 septembre 2009.
- 12. Comité des statistiques**
- 12.1 Rapport du Président du Comité des statistiques – à noter/approuver** à venir
- Le Président du Comité des statistiques fera rapport sur la réunion du 21 septembre 2009. Un document révisé contenant des renseignements sur les ports d’exportation et les agents de certification sera diffusé.
- 12.2 Règlement sur les statistiques – Prix indicatifs – à approuver** WP-Statistics 122/08
- Le Conseil examinera la recommandation du Comité sur les propositions de révision du Règlement sur les statistiques – Prix indicatifs.
- à venir
- 12.3 Facteurs de conversion – à approuver**
- Le Conseil examinera la recommandation du Comité sur la proposition de modifier le facteur de conversion du café vert décaféiné (Article 2 de l’Accord de 2007).

12.4 Prix des groupes et prix indicatif composé de l'OIC – à approuver à venir

Le Conseil examinera la recommandation du Comité sur la part de marché de chaque groupe et les coefficients de pondération appliqués pour le calcul des prix des groupes et du prix indicatif composé de l'OIC à compter du 1 octobre 2009.

13. Rapport du Président du Comité de promotion – à noter verbal

L'Article 34 de l'Accord de 2001 dispose que le Comité de promotion fait rapport régulièrement au Conseil.

14. Études et rapports à venir

14.1 Obstacles à la consommation – à examiner

Un rapport sur les obstacles à la consommation sera diffusé.

14.2 Effets des changements climatiques sur les pays producteurs – à noter

Un rapport sur les effets des changements climatiques sur les pays producteurs sera diffusé pour aider les Membres à se préparer pour la Conférence sur les changements climatiques de la CCNUCC qui se tiendra à Copenhague du 7 au 18 décembre 2009.

14.3 Volatilité des prix du café – à examiner

Une étude sur la volatilité des prix du café sera diffusée.

15. Questions phytosanitaires – à examiner verbal

Le Chef des Opérations fera rapport.

16. Coopération avec d'autres organisations – à noter à venir

Le Secrétariat revoit les protocoles d'accord et la coopération future avec d'autres organisations à la lumière de l'Accord de 2007. Le représentant du Programme des Nations Unies pour l'environnement fera rapport sur les propositions de coopération avec l'OIC dans le cadre de l'Accord de 2007.

Le Directeur exécutif fera rapport sur la réunion avec le FCPB et les organismes internationaux de produits qui s'est tenue les 30 et 31 mars 2009.

17. Politiques nationales en matière de café – à noter verbal

Les pays Membres sont invités à faire rapport sur les changements intervenus dans leurs politiques nationales en matière de café et à fournir des copies du texte de leurs déclarations et d'autres informations, pour qu'elles soient distribuées aux Membres.

18. Questions financières et administratives

18.1 Projet de budget administratif pour l'exercice 2009/10 – à approuver à venir

Le Président du Comité exécutif fera rapport.

18.2 Autres questions financières et administratives – à examiner à venir

Le Président du Comité exécutif fera rapport sur les autres questions financières et administratives examinées par le Comité, y compris le paiement des arriérés, la nomination d'un vérificateur agréé, les propositions de révision de la base des contributions au Fonds de prévoyance pour le personnel des services organiques et les fonctionnaires hors classe et la désignation du Comité des finances.

19. Bureaux

19.1 Président et vice-présidents du Conseil – à élire verbal

Conformément à l'Article 11 de l'Accord, le président et le premier vice-président pour la prochaine année caféière doivent être élus parmi les représentants des Membres exportateurs. Le deuxième et le troisième vice-présidents doivent être élus parmi les représentants des Membres importateurs. Les anciens présidents élus parmi les Membres exportateurs venaient de l'Inde (2007/08) et de Côte d'Ivoire (2005/06).

19.2 Comité exécutif – à élire verbal

Les procédures de vote sont définies dans l'Article 18 de l'Accord et dans la Règle 46 du Règlement de l'Organisation.

19.3 Président et vice-président du Comité exécutif – à élire verbal

L'Article 17 de l'Accord de 2001 dispose que le président et le vice-président sont tous deux élus parmi les représentants de la même catégorie de Membres. En ce qui concerne 2009/10, les précédents indiquent qu'ils devraient être élus parmi les représentants des Membres importateurs. Les anciens présidents élus parmi les Membres importateurs venaient des États-Unis d'Amérique (2007/08) et d'Italie (2005/06).

19.4 Comité consultatif du secteur privé (2009/10 et 2010/11) – à approuver à venir

Le mandat des membres du CCSP expirera en septembre 2009. Un document demandant aux Membres d'informer le Directeur exécutif des candidatures aux postes de représentants et de suppléants pour 2009/10 et 2010/11 sera diffusé.

19.5 Comité des statistiques – à approuver

Le mandat du Comité des statistiques en vertu de l'Accord de 2001 dispose que le Conseil approuve les noms des représentants ou experts désignés par les Membres exportateurs, les Membres importateurs et le Directeur exécutif (deux de chaque catégorie) pour un mandat de deux ans. Le Conseil souhaitera peut-être reconduire le mandat des représentants actuels pour une année supplémentaire, en attendant l'entrée en vigueur de l'Accord de 2007.

20. Questions diverses – à examiner

verbal

Site web de l'OIC

21. Prochaines réunions – à examiner/noter

La prochaine session du Conseil se tiendra à Guatemala (Guatemala) du 1 au 4 mars 2010.

Les Membres sont invités à proposer des sujets d'exposés qui pourraient être présentés pendant ces réunions afin qu'ils puissent être inscrits à l'ordre du jour ; ils sont également invités à proposer des améliorations aux dispositions prévues pour les réunions futures.